

## **PV 18/04/2017**

### **DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-sept, le 18 avril, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, LAFAURIE, ESPEL, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, COYOS,

Excusés : Mme KARST, et M.LAPOUBLE

Pouvoir Mme KARST à Mme BERLAN

Secrétaire : Mathieu BOISSELIER

### **BUDGET 2017**

Monsieur LAFITTE donne lecture des budgets 2017

#### **COMMUNE**

##### **FONCTIONNEMENT**

Total des dépenses.....747 737,82 €

Total des recettes.....747 737.82 €

##### **INVESTISSEMENT**

Total des dépenses..... 1 461 800.36 €

Total des recettes.....1 461 800.36 €

Le Budget 2017 est voté à l'unanimité.

#### **LOCAUX COMMERCIAUX**

##### **FONCTIONNEMENT**

Total des dépenses.....24 454.56 €

Total des recettes.....24 454.56 €

##### **INVESTISSEMENT**

Total des dépenses.....20 200.56 €  
Total des recettes.....20 200.56 €  
Le budget 2017 a été voté à l'unanimité.

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

#### **FONCTIONNEMENT**

Total des dépenses.....81 422.80 €  
Total des recettes.....81 422.80 €

#### **INVESTISSEMENT**

Total des dépenses.....91 858.44 €  
Total des recettes.....91 858.44 €  
Le budget 2017 a été voté à l'unanimité.

### **Avis Enquête Publique Carrière à ciel ouvert de pierre de taille**

Aucune personne ne s'est rendu lors des permanences pour cette enquête publique.

Le conseil municipal

#### **DECIDE**

De donner son accord pour l'exploitation pendant 30 ans de cette carrière.

### **QUESTIONS DIVERSES**

1) Le forfait communal par enfant est fixé à 435 € pour l'année 2017.

2) La cabine téléphonique devrait être démontée courant 2017 ceci génère un manque à gagner de 2.000 € pour la commune.

3) Le jardin du curé mis en place en partenariat avec la communauté des communes et repris par l'EPCI a un coût global d'environ 31.000 € dont 5.300 € à la charge de la mairie.

4) La boulangerie a mis en place le prélèvement automatique pour le paiement des loyers au 05 du mois et au 20 du mois pour les 330 € au titre du remboursement de la dette.

5) ENEDIS (ex ERDF) va effectuer des travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau pour alimenter la zone activité sur environ 2 km, en septembre octobre 2017.

6) La déchetterie sera fermée pour modernisation courant mai (date à préciser). Pendant cette fermeture celle de Bardos sera ouverte toute la journée. En contre partie lors de la fermeture de celle de Bardos celle de Came sera ouverte toute la journée.

7) La demande d'apéritif offert par la mairie lors des fêtes de Came sera débattu au prochain conseil afin que chacun puisse avoir le temps de se forger une opinion.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h50